



**Allocution d'ouverture du Président du Conseil  
de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),  
Monsieur Roberto Kobeh González,  
à la première réunion du  
Groupe sur l'aviation internationale et les changements climatiques (GIACC)  
  
(Montréal, le 25 février 2008)**

Mesdames et messieurs, je vous souhaite la bienvenue à Montréal et vous remercie d'avoir pris le temps de participer à cette importante première réunion du Groupe sur l'aviation internationale et les changements climatiques (GIACC).

La question des changements climatiques a fait l'objet d'études et de délibérations soutenues au fil de la dernière décennie.

Voici maintenant environ 40 ans que l'OACI s'occupe de diverses questions environnementales en rapport avec l'aviation internationale. En 1968, l'Assemblée de l'OACI a adopté une résolution pour charger le Conseil de l'Organisation d'établir des spécifications internationales et des éléments indicatifs corrélatifs en vue de contrôler le bruit des aéronefs. En 1971, l'Assemblée a élargi ce rôle pour y inclure l'évaluation de l'incidence environnementale des émissions de l'aviation internationale. De même, en 1971, des normes et pratiques recommandées relatives au bruit des aéronefs ont été adoptées par le Conseil et désignées comme étant l'Annexe 16 à la *Convention relative à l'aviation civile internationale*. Et en 1983, le Conseil s'est doté d'un comité technique, le Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP), dont le mandat porte à la fois sur le bruit et sur les émissions.

Plus récemment, à sa 36<sup>e</sup> session en septembre dernier, l'Assemblée a décidé de créer ce groupe connu sous le nom de GIACC. L'Appendice K à la Résolution A36-22 de l'Assemblée énonce la tâche qui vous est assignée en tant que membres du GIACC. Depuis lors, l'OACI s'est conformée aux instructions de ses États membres qui ont participé à la session de l'Assemblée.

Il est essentiel que l'on comprenne pleinement, dès le départ, la portée de la tâche qui est confiée à ce groupe. À cet effet, nous vous avons fourni le mandat approuvé par le Conseil de l'OACI, qui sera examiné durant notre réunion, de même que les observations du Conseil.

Le mandat du groupe est organisé dans ses grandes lignes pour examiner toutes les options en vue de s'attaquer à la question de la contribution de l'aviation aux changements climatiques. Ces options comprennent entre autres les améliorations de la technologie des aéronefs et des équipements au sol, des mesures opérationnelles plus efficaces et un recours plus généralisé à ces mesures, des améliorations de la gestion du trafic aérien pour accroître l'efficacité, raccourcir les routes et réduire la congestion, l'utilisation de mesures fondées sur le marché, y compris des incitatifs économiques positifs, la mise en service d'aéronefs modernes et efficaces et d'autres options visant à améliorer la performance de l'aviation civile internationale par rapport à l'environnement, dont le groupe pourrait être saisi.

Comme vous le savez, l'un des éléments de la résolution de l'Assemblée concernant les changements climatiques a longuement été examiné. Il s'agit de la situation où un État, ou un groupe d'États, incorporerait dans un régime national ou régional d'échanges de droits d'émissions les mouvements d'aéronefs d'exploitants implantés dans d'autres États. L'Assemblée a décidé que cela ne pourrait se faire que sur la base d'une entente mutuelle entre les États.

Je tiens à souligner que le mandat du GIACC **ne prévoit pas** que cette question soit de nouveau examinée. La décision a été prise et nous devons maintenant aller de l'avant. Nous nous tournons désormais vers le GIACC pour élaborer et recommander au Conseil un programme d'action offensif fondé sur le consensus, qui reflète la perspective et la détermination communes de tous les États contractants pour s'attaquer aux changements climatiques. Il s'agira entre autres :

- d'élaborer un cadre de mise en œuvre
- d'identifier des moyens pour mesurer les progrès réalisés
- d'identifier d'éventuels objectifs ambitieux
- de rendre compte des progrès résultant des mesures prises par les États contractants et les parties prenantes

Je souhaite aussi souligner le fait que le GIACC doit délibérer sur la base du consensus, comme le veut la résolution de l'Assemblée. Je sais bien que c'est un défi, mais il est absolument essentiel. Nous devons produire un rapport qui sera entériné et, espérons-le, applaudi par toutes les parties prenantes si nous voulons favoriser des mesures significatives et déterminées.

Pour faciliter le consensus, aucun conseiller ou observateur ne sera invité à participer aux délibérations des réunions du GIACC. Je suis certain que vous conviendrez avec moi que c'est là une mesure nécessaire et que vous l'appuierez.

L'ordre du jour de cette première réunion du GIACC prévoit l'élection d'un bureau. À cet égard, il est prévu qu'un président et un coprésident seront élus au commencement de chacune des réunions. La présente réunion est saisie pour commencer de trois notes de travail élaborées par le Secrétariat pour faciliter les délibérations. Je m'attends à ce que les participants au GIACC présentent des notes de travail pour les prochaines réunions.

Durant plusieurs années, l'OACI a fait la promotion, avec succès, d'initiatives et politiques telles que la libéralisation du transport aérien et la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées. Les questions environnementales ne font pas exception. L'OACI continuera d'assumer son rôle de chef de file dans ce domaine et compte sur la coopération et le soutien de ses États membres. L'Organisation est à la disposition des États pour promouvoir les initiatives et mesures globales adoptées en vue d'améliorer la situation de l'environnement.

Nous sommes sur le point de lancer un processus de grande importance pour l'OACI et l'aviation internationale. Je vous encourage à aborder cette tâche dans un esprit d'ouverture et de coopération. Nous savons que le monde a les yeux tournés vers nous et que les attentes sont élevées. Je suis confiant que nous avons réuni ici un groupe distingué de représentants de haut niveau ayant la capacité et la motivation pour remplir ce mandat.

Mesdames et messieurs, je vous souhaite beaucoup de succès dans vos travaux.